let_iriaf1v6.qxd 29/04/04 10:01 Page 1

Institut des Risques Industriels, Assurantiels et Financiers

La lettre de l'I.R.I.A.F. À NIORT

Numéro 1 - janv 2004

SOMMAIRE

Page 2 à 3 : Dossier thématique
La taxe d'apprentissage

- La taxe d'apprentisage : rappels
- La collecte 2003 : quelques chiffres
- L'utilisation en 2003
- Projet de financement 2004
- Agenda

Page 4 :

- Témoignage
- Contacts
- Sommaire du prochain numéro

Université de Poitiers

EDITORIAL

La Taxe d'apprentissage : une ressource indispensable

Ce nouveau numéro de la lettre de l'IRIAF est tout entier consacré à la Taxe d'apprentissage.

C'est d'abord l'occasion de remercier les entreprises qui nous ont versé de la taxe en 2003 : les sommes perçues (50 000 euros) sont en forte hausse par rapport à 2002.

Cette lettre détaille, dans les pages suivantes, le (bon) usage qui a été fait de ces sommes (mise en place d'une salle « réseau », achat de documentation…), et comment elles ont contribué à rendre nos formations « meilleures » ;

Enfin, cette lettre présente nos besoins pour 2004 : nous avons en effet de nombreux projets, dont certains sont coûteux. Cette abondance de projets témoigne du dynamisme et de la vitalité de notre Institut ; elle souligne aussi notre volonté de maintenir nos formations à un haut niveau.

Les liens très forts qui unissent l'Institut des Risques et le monde professionnel ne sont pas uniquement financiers, loin de là. Le soutien des entreprises s'exprime dans la contribution des professionnels à la conception des maquettes, la participation à nos enseignements, l'accueil de stagiaires, la participation aux soutenances…

Il nous faut aussi remercier les collectivités locales (Conseil Général des Deux-Sèvres et Communauté d'Agglomération de Niort), dont la participation financière représente près de 80% de notre budget de fonctionnement, ce qui nous permet de faire vivre notre Institut dans de bonnes conditions.

Tous ces soutiens garantissent l'attractivité de l'IRIAF, auprès des étudiants comme des employeurs.

Dominique Thys
Président du Conseil d'Administration de l'IRIAF

Stéphane Mottet
directeur de l'IRIAF

La Taxe d'apprentissage : quelques rappels

Cette taxe, pas tout à fait comme les autres, a pour objectif de faire participer les employeurs au financement des formations professionnelles ; pour l'IRIAF c'est une ressource propre aujourd'hui indispensable.

Réglementairement, la taxe d'apprentissage 2004 doit être égale à 0,5% de la masse salariale brute de 2003 et se répartit en deux : 40% au titre du quota et 60 % au titre du hors quota.

Toutes les formations de l'IRIAF sont habilités à percevoir de la TA au titre du hors quota en catégorie cadres supérieurs.

Sont principalement assujetties à la TA : les sociétés et autres personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés, ainsi que certaines coopératives agricoles ou de ventes.

L'IRIAF fait ainsi appel à toutes les entreprises qui accueillent des stagiaires et à ses fournisseurs.

Le versement se fait soit directement auprès de l'organisme de formation, soit auprès d'un organisme collecteur (CCI par exemple). Il doit intervenir avant le 29 février 2004.

Les sommes collectées sont utilisées par l'organisme de formation uniquement à des fins pédagogiques.

Bilan de la campagne 2003 : quelques chiffres

La collecte 2003 s'éleve pour les quatre formations à près de 49755 euros, répartis sur deux catégories : cadres supérieurs (CS) et cadres moyens (CM).

Quatre types d'entreprises ont versé à l'IRIAF : Mutuelles d'assurance (M), Industries (I), Banques (B) et Autres (A) ; nous obtenons la répartition suivante

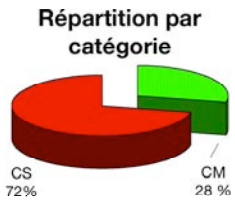

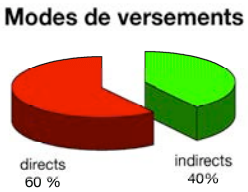

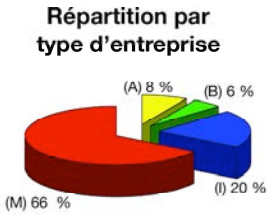

Utilisation de la taxe en 2003

En 2003, la TA a principalement servi à la mise en place de 2 salles suite à l'ouverture de l'option *Sécurité des Systemes d'Information* (SSI).

Les objectifs de la formation SSI

L'information doit être considérée comme la première richesse immatérielle de l'entreprise.

Tous les « secrets » de l'entreprise doivent être protégés. Dans le cadre de cette démarche, les pertes liées à l'informatique ont fait prendre conscience aux entrepreneurs des enjeux de la sécurité informatique. La décentralisation des systèmes, l'information ouverte, l'interconnexion des réseaux et l'ouverture sur Internet imposent des exigences de sécurité pour assurer l'intégrité et la confidentialité de l'information stockée.

Aujourd'hui, nous formons des spécialistes capables d'anticiper, de gérer et d'endiguer les risques liés aux systèmes d'information. Totalement innovants autour de ces thèmes, nous préparons nos étudiants à s'intégrer dans un domaine très prometteur : la sécurité des systèmes d'information.

Patrick Rousseaux
directeur du département
Gestion Des Risques

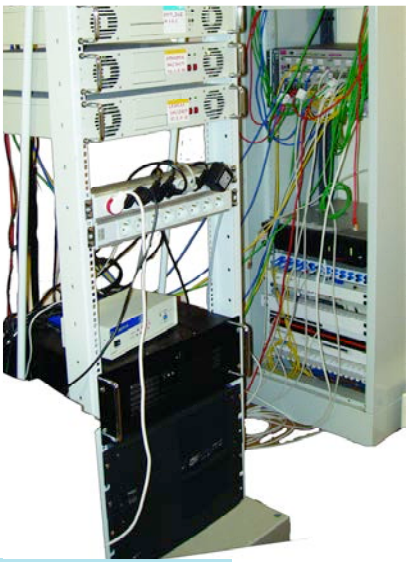

: LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Le point de vue d'un étudiant

Avec la création de l'option Sécurité des Systèmes d'Information, qui comprend un enseignement à base de Travaux Pratiques et d'expérimentations, il était devenu primordial de mettre en place un dispositif performant et adapté aux étudiants.

Cette nouvelle salle informatique est un concentré de nouvelles technologies (Unités Centrales très performantes, écrans à dalle LCD, réseau très haut débit), elle nous permet la réalisation de TP dans des conditions exceptionnelles, ainsi que la réalisation de séances sur plusieurs jours pour des mises en situations réelles (paramétrage d'un firewall, mise en place d'un réseau sans fil WiFi, configuration d'un réseau hétérogène, création de VLAN,…).

Cet outil de travail, aujourd'hui opérationnel, représente à nos yeux un facteur de réussite indiscutable.

Arnaud Pupin
étudiant de deuxième année

Caractéristiques des investissements en 2003

Nous disposons aujourd'hui de deux salles informatiques équipées de 16 postes à hautes performances qui sont reliés grâce à un réseau haut débit. Chacune des deux salles dispose d'établis qui permettent de travailler sur les configurations matérielles avec aisance.

Ces salles disposent également des matériels les plus récents en terme de réseau (Switch manageable Hewlet Packard, routeur Cisco, Firewall Netask) mais également de baies de brassages qui permettent d'approcher les conditions de travail en entreprise.

Parce que nous souhaitons faire évoluer nos étudiants dans les meilleures conditions possibles, et pour que ceux-ci soient sources d'innovations en entreprises, nous mettons régulièrement à jour notre matériel informatique.

Nos étudiants, futurs preneurs de décisions, seront ainsi capables de mesurer les atouts et les handicaps de ces technologies et également de manager leur mise en œuvre. De plus, nous devons les sensibiliser à l'importance de la veille technologique.

Avec cet outil, nos étudiants peuvent acquérir les compétences nécessaires à leur bonne intégration dans le monde professionnel, et notre formation renforce son carractère original et innovant.

La TA à financé 50 % d'un investissement de 70 000 euros.

Pierre Vidal
Ingénieur d'études

AGENDA :

13 janvier : troisième journée d'études sur le développement durable organisée par l'Espace Mendes France en partenariat avec l'IRIAF.
Lieu : Espace Mendes France (Poitiers).

15 janvier : La réunion régionale annuelle des Conseillers d'Information et d'Orientation se tiendra à NIORT et sera organisée par Planète Info en partenariat avec le SCUIO de La Rochelle et l'IRIAF.

28 janvier : conseil d'administration de l'IRIAF.

25 mars : forum "le management intégré" à l'Espace Tartalin, Aiffres (79) organisé par ICAR et l'IRIAF.

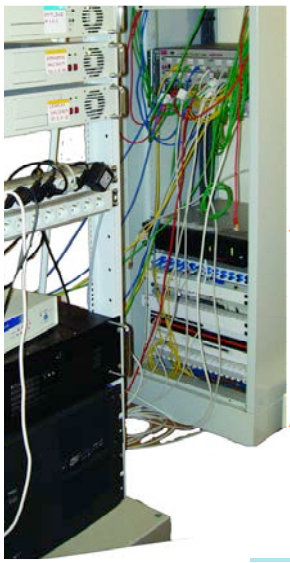

Projets pour 2004

Cette année nous sollicitons de nouveau nos partenaires pour nous aider à financer les projets suivants :

Soutien pédagogique :

- Constitution d'un fond documentaire autour de la statistique et du traitement de données en assurance.
- Aide au déplacement des étudiants lors de leur participation à des journées d'information et de formation à l'extérieur.
- Prise en charge de certaine intervention de spécialistes.

Evolution du parc informatique :

- Investissement dans les dernières technologies. (IPv6, Wifi …).
- Mise à jour logiciel.
- Maintenance et remplacement du matériel obsolète.

Partenariat IERSE – IRIAF

Une convention de partenariat entre l'Institut d'Etudes et de Recherches pour la Sécurité des Entreprises (IERSE), et l'IRIAF a été adoptée par le Conseil d'Administration de l'IRIAF du 24 novembre.

Après plusieurs contacts et une réunion de travail organisée à Niort en mars 2003 (à l'initiative de Jean Girardin), il est apparu que les deux instituts partagent la même conception de l'approche de la sûreté – sécurité et de la gestion des risques.

Dans le cadre d'échanges en matière de formation, les étudiants de l'option Sécurité des systèmes d'Information ont participé, le 11 décembre, à une journée sur la sécurité, à Paris à la caserne Napoléon de la Garde Nationale Républicaine. La venue d'une promotion de l'IERSE à Niort est d'ores et déjà programmée pour mai 2004.

Par ailleurs, l'élaboration de modules d'enseignement commun dans les domaines de la formation initiale et continue appliquée à la sûreté/sécurité et à la gestion des risques est envisagée.

Contacts à l'IRIAF

Président du CA : Dominique Thys
☎ : 05 49 77 60 09
✉ : dthys@dug.chanzy.univ-poitiers.fr

Directeur : Stéphane Mottet
☎ : 05 49 28 75 53
✉ : sm@dug.chanzy.univ-poitiers.fr

Responsable Administratif : Laurent Gorse
☎ : 05 49 28 75 52
✉ : lg@dug.chanzy.univ-poitiers.fr

Département GDR

Directeur : Patrick Rousseaux
✉ : pr@dug.chanzy.univ-poitiers.fr

Secrétariat : Alexandra Pasquet - Jérôme Bigot
☎ : 05 49 24 94 88
✉ : gdr@dug.chanzy.univ-poitiers.fr

Responsables des stages:
Thomas Rogaume
✉ : trogaume@dug.chanzy.univ-poitiers.fr
Xavier Skapin
✉ : skapin@sic.sp2mi.univ-poitiers.fr

Responsables des relations internationnales:
Florent Jabouille
✉ : jabouille@lcd.ensma.fr

Ingénieurs d'études :
Jacques Tezanou
☎ : 05 49 24 66 26
✉ : jt@dug.chanzy.univ-poitiers.fr

Pierre Vidal
☎ : 05 49 24 66 25
✉ : pv@dug.chanzy.univ-poitiers.fr

Département SAS

Directeur : Bernard Couturier
✉ : bc@dug.chanzy.univ-poitiers.fr

Secrétariat : Fabienne Babin - Karine Caquineau
☎ : 05 49 28 55 35
✉ : sas@dug.chanzy.univ-poitiers.fr

Responsable des stages:
Guy Massé
✉ : gmasse@dug.chanzy.univ-poitiers.fr

Ingénieur d'études :
Alain Mousseau
☎ : 05 49 28 75 50
✉ : am@dug.chanzy.univ-poitiers.fr

IRIAF - Centre Du Guesclin - place Chanzy
79000 NIORT
http://iriaf.univ-poitiers.fr/

Que sont ils devenus ?

Entretien avec Sylvain Lecanu ancien étudiant du DESS EGADS (Economie et Gestion des Assurances Dommages et Sante) promotion 2002-2003

Quel a été votre parcours universitaire, et que vous a apporté votre passage à l'IRIAF?

C'est à la suite d'un DEUG MIAS (Mathématiques, Informatique et Application aux Sciences) à l'Université de Caen que j'ai intégré la MST SIAS proposée à l'IRIAF. Cette formation présente un caractère très professionnalisé, d'une part grâce aux nombreux enseignements dispensés par des professionnels, et d'autre part grâce aux stages en entreprise effectués en fin d'année. Pour compléter les enseignements de la MST, j'ai poursuivi mon cursus avec le DESS EGADS, qui m'a apporté une vision plus globale du secteur de l'assurance, ainsi qu'un long stage en entreprise, très valorisant auprès des recruteurs.

Qu'avez-vous pensé de vos conditions de travail ?

Le centre Du Guesclin de NIORT fournit un cadre de travail très agréable et où il fait bon vivre. Je tiens également à souligner la qualité des installations informatiques mises à la disposition des étudiants et sans lesquelles ce type de formation ne pourrait être assuré.

Que faites-vous aujourd'hui ?

Immédiatement après la fin de mon stage de DESS, j'ai intégré un service d'études statistiques et actuarielles en tant que chargé d'études au siège social des MMA. C'est un signe de bonne exportation de la formation ainsi que de sa reconnaissance auprès des recruteurs.

Au sommaire du prochain numéro

Les associations étudiantes de l'IRIAF

- Fiches d'identités
- Actions en cours
- Projets

Directeur de publication : Stéphane Mottet
- Comité de rédaction : Bernard Couturier, Stéphane Mottet, Patrick Rousseaux- Dossier thématique : Pierre Vidal - Alain Mousseau - Maquette, Conception, Réalisation : Alain Mousseau - Photos : Alain Mousseau -
Impression : Imp. Nouvelle, sté Angevin - NIORT

UNION EUROPEENNE
Fonds social européen
RÉGION Poitou Charentes
Dynamiques et Solidaires
CONSEIL GÉNÉRAL DEUX-SÈVRES
Communauté d'Agglomération de Niort
Territoires de vie

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier du Fond Social Européen, de la Région Poitou Charentes, du Conseil Général des Deux-Sèvres et de la Communauté d'Agglomération de Niort.